

**CGV-100918**

UNIVERSITÉ DE MONCTON

209<sup>e</sup> séance du

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Assemblée annuelle

Le 18 septembre 2010

de 8 h 30 à 11 h 17

Salle PSL600 Pavillon Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

## **PRÉSENCES**

Georges Arseneault	Atlantique (IPE)	Roseline Paulin	Association des anciens anciennes et amis (Shippagan)
Pauline Banville-Pérusse	Nord-Ouest	Gaston Poitras	Extérieur des régions
Lise Bastarache	Extérieur du NB (Candiac)	André G. Richard	Sud-Est
Michel Cardin	Professeur (Moncton)	Ivan Robichaud	Nord-Est
Jeannot Castonguay, président	Nord-Ouest	Pauline Roy	Nord-Est
Louis R. Comeau, chancelier	U de M	Mario Thériault	Association des anciens anciennes et amis (Moncton)
Annie C. Daneault	Nord-Ouest	Luc Vigneault	Professeur (Edmundston)
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier	U de M	<b><u>Invités et invitées</u></b>	
Yves Gagnon	Nord-Est	Paul Albert, vice-recteur	Edmundston
Katherine Gravel	Étudiante (Shippagan)	Neil Boucher, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Daniel Héту	Professeur (Shippagan)	Lynne Castonguay, secrétaire générale (SG)	U de M
Hermel Landry	Association des anciens anciennes et amis (Edmundston)	Nassir El-Jabi, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Ghislain LeBlanc	Étudiant (Moncton)	Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée	Moncton
Louis Léger	Sud-Est	Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice	Shippagan
Marc Léger	Extérieur des régions	Thérèse Thériault, directrice, Service des communications	Moncton
Zoé Lessard-Couturier	Étudiante (Edmundston)		
Vaughne Madden	Atlantique (NE)		

**ABSENCES MOTIVÉES :** Léandre Cormier et Liette Dumas-Sluyter

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE .....	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT .....	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES .....	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION .....	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE .....	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR. ....	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-090919 .....	5
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV) .....	5
9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS .....	5
9.1 Comité de vérification .....	5
9.2 Comité de finance .....	5
9.3 Comité de placement .....	6
10. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2009-2010 .....	6
11. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE .....	7
12. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES .....	7
12.01 LIGNES DIRECTRICES - ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET AU COMITÉ EXÉCUTIF .....	7
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE .....	7
13.1 Nominations de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs .....	8
13.2 Élection d'une présidence du Conseil des gouverneurs .....	8
13.3 Nominations au Comité exécutif .....	9
13.4 Élection d'une vice-présidence du Conseil des gouverneurs .....	9
14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE .....	10
15. RAPPORTS ANNUELS : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI .....	11
16. REMERCIEMENTS .....	11
17. CLÔTURE .....	12
DOCUMENTS .....	13
Document A : Ordre du jour .....	A(1)
Document B : Rapport annuel du Comité de vérification .....	B(1-2)
Document C : Rapport annuel du Comité de finance .....	C(1-3)
Document D : Rapport annuel du Comité de placement .....	D(1-5)
Document E : États financiers vérifiés 2009-2010 .....	E(1-18)
Document F : Lignes directrices - élections à la présidence, vice-présidente et Comité exécutif .....	F(1)
Document G : Nominations : Conseil des gouverneurs et Comité exécutif .....	G(1-4)

Document H :	Rapport annuel du VRER .....	H(1-17)
Document I :	Rapport annuel : équité en matière d'emploi .....	I(1-5)
Document J :	Rapport annuel : harcèlement sexuel et harcèlement sexiste .....	J(1-12)

**Nota bene :**

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version complète ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

**1. OUVERTURE**

8 h 30 : le président souhaite la bienvenue aux membres. Il donne la liste des personnes excusées.

**2. MINUTE DE RECUEILLEMENT**

Le président demande aux membres d'avoir une pensée pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

- ▶ **Juge Adrien J. Cormier**, décédé le 5 juillet 2010. Il a été un proche collaborateur du Père Clément Cormier et un artisan de la première heure dans la création de l'Université de Moncton. Il a également été président du Conseil des gouverneurs de 1967 à 1972.
- ▶ **Maxime Cormier**, décédé le 21 juillet 2010. Il était un retraité de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.
- ▶ **Monique Frenette**, décédée le 27 juillet 2010. Elle était technicienne en informatique depuis plus de 30 ans à l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston.
- ▶ **Soeur Ida Cormier**, décédée le 5 septembre 2010. Elle avait reçu une médaille d'honneur de l'Université de Moncton en décembre 1990.
- ▶ **René LeBlanc**, décédé en juillet 2010. Il a été professeur de français au Campus d'Edmundston et a terminé sa carrière à l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse.

**3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES**

Le président souhaite la bienvenue à Michel Cardin, professeur au Campus de Moncton.

**4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION**

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

**5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE**

Tout est en règle, selon la secrétaire générale.

**6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Voir le Document A, p. 1

Ajout :

12.01 Lignes directrices - élections à la présidence, à la vice-présidence et au Comité exécutif

**R : 01A-CGV-100918**

Gaston Poitras, appuyé par Louis Léger, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel que modifié. »*

Vote sur R01A

unanime

ADOPTÉE

**7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE CGV-090919****R : 02A-CGV-100918**

Mario Thériault, appuyé par Pauline Banville-Pérusse, propose :

*« Que le procès-verbal CGV-090919 soit adopté tel que présenté. »*

Vote sur R02A unanime ADOPTÉE

**8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CGV)**

Aucune.

**9. RAPPORT ANNUEL DES COMITÉS****9.1 Comité de vérification**

Voir le Document B, p. 1-2

Gaston Poitras, membre du Comité de vérification, présente le rapport annuel du Comité et les activités en cours. Au cours de l'année, le Comité s'est réuni à quatre reprises et il a fait plusieurs recommandations au Conseil des gouverneurs notamment celles portant sur l'adoption des états financiers vérifiés et la nomination du vérificateur externe. Au cours des réunions, le Comité a discuté des régimes des fonds de pension, des mandats de vérification en cours, des politiques et des divers fonds de recherche, de dotation et de bourses.

**R : 03A-CGV-100918**

Gaston Poitras, appuyé par Hermel Landry, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de vérification. »*

Vote sur R03A unanime ADOPTÉE

**9.2 Comité de finance**

Voir le Document C, p. 1-3

La présidente du Comité de finance, Lise Bastarache, présente le rapport annuel du Comité de finance et les activités en cours. Le Comité de finance s'est réuni à cinq reprises durant l'année. Au cours de l'année, il a fait des recommandations sur l'adoption du principe directeur du budget 2010-2011 et sur l'adoption des budgets de l'Université de Moncton et du Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada. Il a également discuté des régimes de retraite, des négociations, des droits de scolarité par crédit, du tremblement de terre à Haïti et de l'état d'avancement des projets d'infrastructure.

**R : 04A-CGV-100918**

Lise Bastarache, appuyée par Yves Gagnon, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de finance. »*

Vote sur R04A unanime ADOPTÉE

9.3 **Comité de placement**

Voir le Document D, p. 1-5

Le président du Comité de placement, André G. Richard, présente le rapport annuel du Comité et les activités en cours. Le Comité s'est réuni à cinq reprises durant l'année. Au cours de l'année, il a rencontré les gestionnaires du Fonds de dotation de l'Université ainsi que ceux du Fonds de pension.

Au mois de mai 2009, le Comité a recommandé que l'on mette fin au mandat de SGAM AI pour le fonds de fonds de couverture. À la suite de cette décision, le Comité a invité plusieurs gestionnaires à faire des présentations dans le but d'obtenir le mandat de fonds de fonds de couverture. Les services du gestionnaire Fauchier Partners ont été retenus en février 2010.

Par ailleurs, le Comité a discuté de l'entente UdeM et Placements Acadie, la politique du taux de dépenses, la politique de placement, les régimes de pension et le rapport de l'ACPAU.

**R : 05A-CGV-100918**

André G. Richard, appuyé par Roseline Paulin, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de placement. »*

Vote sur R05A

unanime

ADOPTÉE

10. **ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2009-2010**

Voir le Document E, p. 1-18

Invités : Roger Bastarache, vérificateur externe  
Daniel Godbout, directeur, Service des finances

Gaston Poitras, membre du Comité de vérification, explique que les états financiers vérifiés ont été analysés par le Comité. Toutes les questions des membres ont été répondues de manière satisfaisante.

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente le rapport financier annuel au 30 avril 2010. Il explique que l'Université de Moncton a des revenus de l'ordre de 137, 7 M\$ et des dépenses de l'ordre de 136,6 M\$. On note un surplus de 1 M\$. Le vice-recteur passe en revue les notes 3 et 6 du rapport annuel. Ces notes portent sur les revenus de placements et les régimes de pension des salariés. Enfin, il explique que la vérification a été effectuée selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Un gouverneur demande s'il est possible de recevoir les états financiers des fonds de fonctionnement par campus. Le recteur et vice-chancelier explique que ces données sont présentées au mois d'avril. Une note sera envoyée aux membres du Conseil à ce sujet.

Un gouverneur demande s'il y a aura des changements aux normes comptables. Roger Bastarache, vérificateur externe, explique qu'une refonte majeure est en cours au Canada et qu'elle devrait être en vigueur d'ici deux ans. On ne connaît pas encore l'ampleur de cette refonte.

Le président remercie les invités Roger Bastarache et Daniel Godbout.

**R : 06A-CGV-100918**

Gaston Poitras, appuyé par Ivan Robichaud, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte les états financiers vérifiés de l'Université de Moncton au 30 avril 2010. »*

Vote sur R06A

unanime

ADOPTÉE

**11. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR OU DE LA VÉRIFICATRICE EXTERNE****R : 07A-CGV-100918**

Gaston Poitras, appuyé par Yves Gagnon, propose :

*« Que la vérification des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2010-2011, soit faite par la firme Ernst & Young. »*

Vote sur R07A                                  unanime                                  ADOPTÉE

**12. RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES****R : 08A-CGV-100918**

Ivan Robichaud, appuyé par Annie C. Daneault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs ratifie les actes des administrateurs et des administratrices. »*

Vote sur R08A                                  unanime                                  ADOPTÉE

**12.01 LIGNES DIRECTRICES - ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET AU COMITÉ EXÉCUTIF**

Voir le Document F, p. 1

La présidente du Comité de gouvernance, Annie C. Daneault, présente la procédure en matière d'élection à une charge. Cette procédure compte cinq étapes qui sont les suivantes :

Étape 1 : Nomination de deux scrutateurs et scrutatrices désintéressées, de préférence des invitées ou des invités.

Étape 2 : Mises en nomination selon la procédure du Code Morin

Étape 3 : Premier tour : scrutin secret et décompte des votes

Étape 4 : Deuxième tour si nécessaire : scrutin secret et décompte des votes

Étape 5 : Troisième tour si nécessaire : scrutin secret et décompte des votes

À noter qu'il faut deux tiers de tous les votes exprimés pour élire une personne au poste convoité. Si aucune candidate ou aucun candidat ne rallie deux tiers des votes au premier tour de scrutin, on procède à un deuxième tour de scrutin en éliminant la candidate ou le candidat qui a recueilli le plus faible nombre de votes et ce jusqu'à ce que l'on obtienne deux tiers des votes exprimés.

**R : 09A-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Mario Thériault, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs adopte des lignes directrices établissant la procédure des élections à la présidence, à la vice-présidence et au sein du Comité exécutif du Conseil des gouverneurs. »*

Vote sur R09A                                  unanime                                  ADOPTÉE

**13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**

La présidente du Comité de gouvernance, Annie C. Daneault, présente le rapport annuel du Comité de gouvernance. Le Comité s'est réuni à six reprises au cours de l'année. Il a discuté des nominations au sein des comités du Conseil des gouverneurs, de l'évaluation et de l'auto-évaluation, de l'assiduité des membres ainsi que des formulaires liés à la déclaration des conflits d'intérêts.

**13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE (suite)****R : 10A-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Marc Léger, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel du Comité de gouvernance.* »

Vote sur R10A

unanime

ADOPTÉE

**13.1 Nominations de nouveaux membres au Conseil des gouverneurs**

Voir le Document G, p. 1-4

**R : 11A-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Marc Léger, propose :

« *Que **Alvery (Bill) Ferguson**, résidant au Nouveau-Brunswick, mais à l'extérieur des régions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est, soit nommé membre du Conseil des gouverneurs pour un mandat de trois ans, soit de septembre 2010 à septembre 2013.* »

Vote sur R11A

unanime

ADOPTÉE

**R : 12A-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Mario Thériault, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs reçoive les nominations faites par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de l'alinéa 6(2)f) de la Loi sur l'Université de Moncton, soit **Léandre Cormier, Ivan Robichaud, Dr Jean Soucie et Danys Delaquis.*** »

Vote sur R12A

Pour 22

Abstention 1

ADOPTÉE

**13.2 Élection d'une présidence du Conseil des gouverneurs****R : 13A-CGV-100918**Mise en candidature

André G. Richard

Proposé par Annie C. Daneault  
au nom du Comité de gouvernance

Vote par scrutin secret

Scrutateur et scrutatrice : Paul Albert et Jocelyne Roy Vienneau

**André G. Richard** est élu à la présidence du Conseil des gouverneurs pour un premier mandat de trois ans.

**R : 14A-CGV-100918**

Gaston Poitras, appuyé par Georges Arsenault, propose :

« *Que les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R14A

unanime

ADOPTÉE



13.2 Élection d'une présidence du Conseil des gouverneurs (suite)Mot de Maître André G. Richard

Le président élu remercie les membres du Conseil des gouverneurs pour leur appui.

Pause de 9 h 45 à 10 h 5.

13.3 Nominations au Comité exécutif**R : 15A-CGV-100918**Mises en candidature :

Hermel Landry

Proposé par Annie C. Daneault  
au nom du Comité de gouvernance

Louis Léger

Proposé par Annie C. Daneault  
au nom du Comité de gouvernance

Vote par scrutin secret

Scrutateur et scrutatrice : Paul Albert et Jocelyne Roy Vienneau

**Hermel Landry et Louis Léger** sont élus membres du Comité exécutif.**R : 16A-CGV-100918**

Annie C. Daneault, appuyée par Yves Gagnon, propose :

*« Que les bulletins de vote soient détruits. »*

Vote sur R16A

unanime

ADOPTÉE

13.4 Élection d'une vice-présidence du Conseil des gouverneurs**R : 17A-CGV-100918**Mises en candidature :Hermel Landry  
Celui-ci refuse

Proposé par Luc Vigneault

Pauline Roy

Proposée par Roseline Paulin

Vote par scrutin secret

Scrutateur et scrutatrice : Paul Albert et Jocelyne Roy Vienneau

**Pauline Roy** est élue vice-présidente du Conseil des gouverneurs.**R : 18A-CGV-100918**

Ghislain LeBlanc, appuyée par Marc Léger, propose :

*« Que les bulletins de vote soient détruits. »*

Vote sur R18A

unanime

ADOPTÉE

**14. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE**  
Voir le Document H, p. 1-17

À l'aide de diapositives électroniques, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente son rapport sur les faits saillants de la vie universitaire pendant l'année 2009-2010. Il présente une synthèse des rapports annuels des décanats, des centres et des chaires de recherche ainsi que des services et des bureaux rattachés au vice-rectorat. Il précise que les dossiers les plus importants dans son secteur sont la reconfiguration des programmes et la réussite des étudiantes et des étudiants. Au cours de l'année, la Faculté d'administration a complété la reconfiguration de tous ses programmes. À ce jour, on compte 28 programmes reconfigurés.

Au niveau de la création de nouveaux programmes, notons la création du Doctorat en psychologie (profil professionnel) et du Doctorat en sciences de la vie. De plus, un programme de Maîtrise ès arts en littérature canadienne comparée a été créé ainsi qu'un Certificat en études préparatoires en musique.

Les questions suivantes sont soulevées :

- ▶ Le projet de la reconfiguration des programmes accuse un certain retard. Quel sera l'impact sur l'implantation du système de facturation par crédit? Le recteur et vice-chancelier explique que cette question sera étudiée au Comité de finance plus tard cet automne.
- ▶ Les programmes à la Faculté d'administration sont tous reconfigurés. Pourquoi ces programmes ne peuvent-ils pas être lancés immédiatement? Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'il y a une interdépendance importante entre les divers programmes des diverses facultés. Pour cette raison, il est préférable de prévoir un lancement global de tous les programmes reconfigurés.
- ▶ Quels seront les nouveaux dossiers pour l'année 2010-2011? Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que la présence d'une nouvelle ou d'un nouveau vice-recteur aux affaires étudiantes et internationales aura un impact certain sur le développement des dossiers liés aux admissions, au recrutement et à la mobilité. Il ajoute que la création d'un Doctorat en ingénierie est un projet qui sera étudié au cours de l'année.
- ▶ Le dossier de la carte des programmes a été lancé en août 2009. Quel est le statut de ce dossier? Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'un comité a été mis sur pied en août 2009 et que ce dernier a déposé, en juin 2010, un rapport préliminaire. Au cours du mois de septembre, les discussions se poursuivent au sein des facultés et des écoles. Le Comité prévoit déposer le rapport final à la prochaine réunion du Sénat académique, soit le 29 octobre prochain.

Les commentaires suivants sont notés :

- ▶ Le travail colossal de Roger LeBlanc, professeur de l'École de kinésiologie et de récréologie mérite une mention spéciale. Dans le cadre du programme Right to Play, monsieur LeBlanc et un groupe d'étudiantes et d'étudiants ont ramassé 12 000 \$ pour venir en aide aux sinistrés de Haïti. Félicitations et merci à toutes et tous.
- ▶ Les activités du Programme d'appui à la réussite des études connaissent un franc succès et le Programme lui-même est un cas de réussite. Félicitations aux responsables.

**R : 19A-CGV-100918**

Georges Arsenault, appuyé par Ghislain LeBlanc, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport annuel 2009-2010 du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. »*

Vote sur R19A

unanime

ADOPTÉE

**15. RAPPORTS ANNUELS : HARCÈLEMENT SEXUEL ET HARCÈLEMENT SEXISTE; ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI**

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les rapports annuels sur le harcèlement sexuel et sexiste ainsi que sur l'équité en matière d'emploi.

Politique d'équité en matière d'emploi

Voir le Document I, p. 1-5

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines rappelle que le Conseil des gouverneurs avait demandé un examen de la Politique d'équité en matière d'emploi, des processus et de ses résultats en septembre 2008. Il explique que cet examen a été complété au printemps 2009 et que les recommandations liées à cet examen ont été adoptées à la réunion du Conseil des gouverneurs le 19 septembre 2009. Depuis lors, les changements proposés ont été intégrés dans une première ébauche de la Politique d'équité en matière d'emploi. Une consultation auprès des divers interlocuteurs est prévue à l'automne 2010. Le travail se poursuivra au cours de l'année 2010.

**R : 20A-CGV-100918**

Yves Gagnon, appuyé par Katherine Gravel, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoivent le rapport annuel suivant : Politique d'équité en matière d'emploi. »*

Vote sur R20A

unanime

ADOPTÉE

Politique en matière de harcèlement sexuel et sexiste

Voir le Document J, p. 1-12

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les faits saillants du rapport annuel 2009-2010 portant sur la Politique en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste. Au Campus de Moncton, on note que douze personnes ont demandé de l'aide pour des situations possibles de harcèlement. Seulement six cas pouvaient être traités selon l'objet de la Politique. Au Campus d'Edmundston, deux plaintes ont été déposées, mais il ne s'agissait pas de situations de harcèlement sexuelle ou de harcèlement sexiste. Au Campus de Shippagan, aucune plainte n'a été reçue.

**R : 21A-CGV-100918**

Georges Arsenault, appuyé par Gaston Poitras, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs reçoivent le rapport annuel suivant : Politique et règlements en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste. »*

Vote sur R21A

unanime

ADOPTÉE

**16. REMERCIEMENTS**

Le président remercie Pauline Banville-Pérusse, vice-présidente, et Gaston Poitras qui terminent leur mandat.

Au nom de l'Université de Moncton, le recteur et vice-chancelier remercie Dr Jeannot Castonguay qui termine son mandat à titre de président du Conseil des gouverneurs. Il le remercie pour sa disponibilité, ses sages conseils, sa maîtrise des dossiers et son appui indéfectible au Conseil. Applaudissements.

Le président remercie les membres du Conseil pour le travail accompli, le grand calibre dans les débats et la fierté d'être membre du Conseil. Il en garde un excellent souvenir. Applaudissements.

**17. CLÔTURE**

La séance est levée à 11 h 17.

Contresigné le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Jeannot Castonguay, président

\_\_\_\_\_  
Lynne Castonguay, secrétaire générale